PATRICES DU SECULIA

6-112-67

M. Ballog no ordi	e.	159	(adresse	inconnue)	22.37
Transcour out 1 10		258			3.33
Maurace Doucet " '		274			13.52
Vincent di Tomasso		314			45.25
Jack Eimer	11	343			7,94
Gilbert Gareau	-11	407			3.33
Armand Gagnon	n	432			41.50
Jean Pierre Godbout	. "	439			1.79
Michel Gurrrassimer	ıko	451			26.52
Jerry Horodocki	1	476			11.01
René Jubinville	1	515			74.13
Charles Labonté	11				12.55
Emile Labonté	.11	573			47.91
Philippe Laplante	11	608			8.32
T.F. LOfstrand	TH.	636			20.24
Aldege Laforets	11	638			33.05
Luisa Normak	11	647			62.78
Mme. Roger Lemaire	11	660			27.24
Richard Leduc	- 11	663			12.55
Windfried Mahlick		734			12.55
J. O(Brien	n	779			29.98
Guy Palardy	tt	801			7.26
Edmond PiercY	tt	812			12.55
Jean Guy Proulx	11	842			40.74
Camille Coursolk	n	868			30.56
Roger Courval	11	869			9.48
M. Gadouais	n	870			34.34
André Steinhaut	tt	950			20.14
Serge G. Troubetzko		1000			128.38
Tibor Z ank	11	1043			3.33
TIDOL G GIIV		104)			2.00

Adoptée

Il est résolu que la séance soit levée.

Adoptée

Creobrodard Lecretaire Fresories

Roland Dy Stain

3-1-68

PROVINCE DE QUEBEC COMTE DE LABELLE

CORPORATION MUNICIPALE DU CANTON DE JOLY

A une session régulière du conseil munivipal du Canton de Joly, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions du conseil, le mercredi trois janvier mil-neuf-cent-soixante et huit, à laquelle session sont présents; monsieur Roland Fex, Maire et messieurs les conseillers; Joseph Brousseau, Maurice Brisson, Napoléon Francoeur, Oscar Saindon, Henri Terreault et Gérard Valiquette formant le corps complet du conseil sous la présidence de monsieur le Maire;

Il est résolu que les minutes de l'assemblée du six décembre mil-neuf-cent-soixante et huit soient adoptées et signées.



3-1-68

Il est résolu que monsieur Henri Terreault soit nommé conducteur des travaux de déboisement au lac Labelle, sur les x lots numéros 18, 19 et 20 du rang "H" Canton de Joly .

Et que monsieur Gérard Valiquette soit nommé conducteur des travaux de déboisement sur le chemin du lac Caribou.

Adoptée

Il est résolu que demande soit faite au Minist de l'Agriculture et de La Colonisation de bien vouloir accorder à monsieur Joseph Brousseau les lettres -patentes pour le lot numéro 12 du rang X l Canton La Minerve, lot qu'il détient comme complément aux lots numéros; 38, 39 et 40 sur lesquels il demeure dans le rang "G" et le rang "H" de cette municipalité.

Adoptée

Il est résolu que les comptes suivants

soient acceptés et payés;

I I I I I I I I I I I I I I I I I I I	
Guy Lauzon, loyer de scie mécanique André Paiement, Loyer de camion, construction de chemins Edgar Leblanc, Loyer de camions, tracteur et chargeur Maitre de Postes de Labelle, timbres assurance châmage Corporation du Comté de Labelle, ent. Themins de comté Ministre du Revenu, régime des rentes	\$ 4.80 \(72.00 \) \(279.42 \) \(83.88 \) \(516.24 \) \(10.00 \) \(128.84 \) \(\)
Ministre du Revenu , rentes pour décembre 1967	
Oscar Saindon , Travaux de chemins -	15.00 ^
Gustave Paradis , travaux de forges	3.45
Jean St-Cyr, loyer de scie mécanique, chemins	33.60 ^
Napoléon Francoeur, " "	14.40
Gérard Valiquette, " " "	14.40
La Revue Municipale, abonnements pour l'année 1968	35.15
na nevue numicipate, abomements pour 1 annee 1990	32012

TRAVAUX D'HIVER 1967-68 du 4 au 31-12-67

\$241.11 5	Auguste Lauzon	\$ 200.94 /
266.57 ^	François Labonté	74.54 4
221.72 1	Napoléon Francceur	178.63 1
284.11 ^	Alcide Boivin	114.59 1
203.81 ^	Edgar Leblanc	53.58 ^
169.95 ^	André Paiement	26.79
194.59 ^	Marcel Labelle	41.68 A
94.20 ^	Armand Rock	26.79
99.68 ^	Roger Bisson	101.18
172.33^	Edouard Léonard	33.64
66.96 ^	Michel Brousseau	147.94
156.91/	Jean St-Cyr	119.03 √
	266.57 ^ 221.72 \(\) 284.11 ^ 203.81 ^ 169.95 ^ 194.59 ^ 94.20 ^ 99.68 ^ 172.33 ^ 66.96 ^	266.57 François Labonté 221.72 Napoléon Francceur 284.11 Alcide Boivin 203.81 Edgar Leblanc 169.95 André Paiement 194.59 Marcel Labelle 94.20 Armand Rock 99.68 Roger Bisson 172.33 Edouard Léonard 66.96 Michel Brousseau

Adoptée

BUDGET 1968

CONSIDERANT que les prévisions budgétaires des revenus et dépenses pour l'année 1968 de La Corporation Municipale du C antoi de Joly s'établissent comme suit ;

DEPENSES:

Entretien de chemins d'hiver(1967-6) d'été (1968)

\$8.470.00

BUDERT 1968 (suite)



Enlèvement des déchèts aux lacs Labelle, C ameron des Sucreries, Brechet et Caribou Taxe au Conseil de Comté pour l'année 1968 Remboursement sur dette Ministère de La famille " " Asistance Publique Min. Santé Frime Assurance responsabilité civileet patronale Confection du rôle d'évaluation et dépenses élection Vérification des livres et documents Contribution au Régime des Rentes Loyer de l'Hotel de Ville, téléphone etc. Intérets sur emprunt temporaire Abonnèment et bon de garantie Loyer de barrage et quai Inspecteur du bâtiment Papeterie de bureau, téléphone longue dista nce protec-
Taxe au Conseil de Comté pour l'année 1968 Remboursement sur dette Ministère de La famille 500.00 " " Asistance Publique Mim. Santé 500.00 Prime Assurance responsabilité civileet patronale 560.00 Confection du rôle d'évaluation et dépenses élection 500.00 Vérification des livres et documents 200.00 Contribution au Régime des Rentes 200.00 Loyer de l'Hotel de Ville, téléphone etc. 250.00 Abonnèment et bon de garantie 31.00 Loyer de barrage et quai 50.00 Inspecteur du bâtiment 75.00 Papeterie de bureau, téléphone longue dista nce protec-
Remboursement sur dette Ministère de La famille 500.00 " " Asistance Publique Min. Santé 500.00 Prime Assurance responsabilité civileet patronale 560.00 Confection du rôle d'évaluation et dépenses élection 500.00 Vérification des livres et documents 200.00 Contribution au Régime des Rentes 200.00 Loyer de l'Hotel de Ville, téléphone etc. 250.00 Intérets sur emprunt temporaire 350.00 Abonnèment et bon de garantie 31.00 Loyer de barrage et quai 50.00 Inspecteur du bâtiment 75.00 Papeterie de bureau, téléphone longue dista nce protec-
Prime Assurance responsabilité civileet patronale Confection du rôle d'évaluation et dépenses élection Vérification des livres et documents Contribution au Régime des Rentes Loyer de l'Hotel de Ville, téléphone etc. 250.00 Intérets sur emprunt temporaire Abonnèment et bon de garantie Loyer de barrage et quai Inspecteur du bâtiment Papeterie de bureau, téléphone longue dista nce protec-
Confection du rôle d'évaluation et dépenses élection Vérification des livres et documents 200.00 Contribution au Régime des Rentes 200.00 Loyer de l'Hotel de Ville, téléphone etc. 250.00 Intérets sur emprunt temporaire 350.00 Abonnèment et bon de garantie 31.00 Loyer de barrage et quai 50.00 Inspecteur du bâtiment 75.00 Papeterie de bureau, téléphone longue dista nce protec-
Confection du rôle d'évaluation et dépenses élection Vérification des livres et documents Contribution au Régime des Rentes Loyer de l'Hotel de Ville, téléphone etc. 250.00 Intérets sur emprunt temporaire Abonnèment et bon de garantie Loyer de barrage et quai Inspecteur du bâtiment Papeterie de bureau, téléphone longue dista nce protec-
Vérification des livres et documents Contribution au Régime des Rentes Loyer de l'Hotel de Ville, téléphone etc. Intérets sur emprunt temporaire Abonnèment et bon de garantie Loyer de barrage et quai Inspecteur du bâtiment Papeterie de bureau, téléphone longue dista nce protec-
Loyer de l'Hotel de Ville, téléphone etc. 250.00 Intérets sur emprunt temporaire 350.00 Abonnèment et bon de garantie 31.00 Loyer de barrage et quai 50.00 Inspecteur du bâtiment 75.00 Papeterie de bureau, téléphone longue dista nce protec-
Loyer de l'Hotel de Ville, téléphone etc. 250.00 Intérets sur emprunt temporaire 350.00 Abonnèment et bon de garantie 31.00 Loyer de barrage et quai 50.00 Inspecteur du bâtiment 75.00 Papeterie de bureau, téléphone longue dista nce protec-
Abonnèment et bon de garantie Loyer de barrage et quai Inspecteur du bâtiment Papeterie de bureau, téléphone longue dista nce protec-
Loyer de barrage et quai 50.00 Inspecteur du bâtiment 75.00 Papeterie de bureau, téléphone longue dista nce protec-
Inspecteur du bâtiment 75.00 Papeterie de bureau, téléphone longue dista nce protec-
Papeterie de bureau, téléphone longue dista nce protec-
11 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
tion incemdie, dons, souscriptions, entretien quai-barrage600.00
Contribution au Centre d'Accueil de Labelle 4,000.00
Remboursement d'emprunt temporaire 6,000.00
Travaux d'hiver à exécuter 3,000.00
Imprévu 197.00

Total\$ 39,645.00

\$ 1,750.00 Taxe de vente provinciale 2% du Ministère du Revenu 8,470.00 Octroi pour entretien de chemins d'hiver 75.00 Permis de construction .750.00 Enlèvement des déchets Octrois; re travaux d'hiver 1967-68 (Affaires Municipales)8,600.00 Entrolden to charden Cluver Total \$ 20,645.00

ATTENDU que selon le budget ci-devant il est requis des dépenses pour un montant de \$39,645.00 pour l'ahnée 1968 tel que détaillé au budget ci-haut;

ATTENDU que pour solder la différence entre les revenus non-fonciers et les dépenses il est requis une somme de \$19,000.00 qu'il est nécessaire de prélever sur les biens fonds imposables de la municipalité; il est en conséquence résolu unanimement qu'une taxe foncière générale au taux de \$1.00 par \$100.00 d'évaluation soit et est imposée sur tous les biens-fonds imposables de la municipalité suivant le rôle d'évaluation actuellement en force et montrant une valeur imposable de \$1, 900.000.00 pour rencontrer les dépenses générales prévues au dit budget pour l'année 1968 et devant rapporter \$19,000.00.

Et qu'il soit également imposé une taxe au montant de \$4.00 sur tous et chacun des chalets, maisons, camps, etc. situés sur le chemin public en bordure des lacs; Labèlle, Brochet, Cameron , des Sucreries et Caribou ou un tel service est organisé pour l'énlèvement des déwhets ou vidanges durant la saison 1968, soit du ler mai au ler décembre .

Il, est entendu que ceste taxe n'inclus pas les chalets situés en bordure des lacs Labelle, Brochet, Des Sucreries et Caribou situés du coté opposé au chemin public.

Ceorges Lodard, Survive Tresorier
Adoptée

Il est résolu que la séance soit levée.

Roland Sex, maire Adoptée



7-2-68

PROVINCE DE QUEBEC COMTET DE LABELLE CORPONNATION MUNICIPALE DU CANTON DE JOLY

A une session régulière du conseil municipal du Canton de Joly tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions du conseil, le mercredi sept fevrier mil-neuf-cent-soixante et huit à laquelle session sont présents; monsieur Roland Fex, Maire et messieurs les conseillers ; Joseph Brousseau, Maurice Brisson, Napoléon Francoeur, Oscar Saindon, Henri Terreault et Gérard Valiquette formant le corps complet du conseil sous la présidence de monsieur le Maire :

Il est résolu que des soummissions publiques soient demandées pour l'enlèvement des déchets au lac Labelle, au lac Brochet, Cameron , des Sucreries des deux côtés de ce lac.

Et ces soummissions cachetées devront être déposées au bureau de La Corporation le ou avant le 6 mars 1968 prochain, et ce pour la saison commençant le ler mai et se terminant le ler décembre 1968 prochain.

Adoptée

Il est résolu que le salaire des employés manuels de cette Corporation soit fixé à \$3.50 de l'heure à compter du ler fevrier 1968 .

Adoptée

Il est résolu que les comptes suivants

soient acceptés et payés;

TRAVAUX D'HIVER

Gérard Valiquette	\$200.88	Napoléon Francoeur	\$40.17 4
Jean-Paul Brassard	168.14 ^	Jean St-Cyr	226.16
Henri Terreault	230.38 ^	Alcide Boivin	107.16
Raoul Francoeur	173.59 ^	Philippe Lauzon	204.81
Paul-Emile Francoeur	143.93	Guy Lauzon	85.55
Robert Brousseau	177.24	François Labonté	22.48
Michel Brousseau	199.59	Joseph Terreault	46.12
		the state of the s	

DIVERS:

Commission des Accidents du Travail , contribution année 1967 Gérard Valiquette , loyer de scie mécanique Guy Lauzon , " " " " Jean St-Cyr , " " " " Ministre du Revenu, rentes pour janvier 1968 Gustave Paradis, réparations de piques Maitre de postes de Labelle, timbres postes pour taxes Henri Terreault, entretien de chemins Roger Terreault , " " " Claude Terreault , " " " Philippe Lauzon , soins médicaux	\$183.79 38.40 13.20 28.80 66.22 1.00 103.00 11.25 10.00 10.00 4.00
Raoul Francoeur, loyer de scie et chaine Auguste Lauzon, gravier et chaine A. Pilon Explosive Enr. dynamite Ministère des Richesses Naturelles, loyer du quai Daniel Brousseau, entretien de chemins Joseph Uldéric Brousseau, ""	41.60 10.90 12.46 25.00 20.45 11.79

Adoptée

Role de Per Phaire Adoptée

Role de Per Suite Per Adoptée

A DU SECUL

6-3-68

Province de Québec Comté de Labelle Corporation Municipale du Canton de Joly.

A une session régulière du conseil municipal du Canton de Joly tenue au lieu et à l'heure ordinaire des sessions du Conseil le mercredi, six mars mil neuf cent soixante et six, à Laquelle session sont présents: monsieur Roland Fex, Maire et messieurs les conseilliers: Joseph Brousseau, Maurice Brisson, Napoléon Francoeur, Oscar Saindon, Henri Terreault et Gérard Valiquette, formant le corps complet du conseil sous la présidence de Monsieur le Maire.

Il est résolu que les minutes de l'assemblée du sept février min neuf cent soixante et huit soient adoptées et signées.

Adoptée

Il est résolu que des soummissions soient demandées pour l'enlèvement des déchêts au Lac Vert, Lac de La Mine et Lac Baptiste, une fois la semaine le lundi du ler juin au ler octobre 1968, et que les personnes suivantes en soient prévenues: Wilfrid David, Jean-Paul Brassard, Yvan Cédilotte, Maurice Labonté, François Labonté, Emile Labonté.

Adoptée.

Il est résolu que le contrat pour l'enlèvement des décnêts au Lac Labelle, de chez Monsieur Maurice Bourdon jusqu'au chemin Bastien soit accordé à Monsieur Robert Saindon pour le prix de \$525.00, aux mêmes conditions que l'an dernier pour la saison 1968, pour le même service.

Adoptée.

Il est résolu que le contrat pour l'enlèvement des déchêts au Lac Labelle à compter de chez Raoul Vennat jusqu'au barrage et en plus des deux cotés du Lac Brochet sur les chemins publics, soit accordé à Monsieur Paul Emile Francoeur pour le prix de \$ 825.00 pour la saison 1968 pour le même service que l'an dernier.

Adoptée

Il est résolu que le contrat pour l'enlèvement des déchêts au Lac Cameron et des daux cotés du Lac des Sucreries scient accordés à Monsieur Roland Nantel pour le prix de \$ 550.00 pour la saison 1968 pour le même service que l'an dernier.



6-3-68

Il est résolu que les comptes suivant

soient acceptés et payés.

Guy Lauzon	Entretien chemins	\$ 32.46
Henri Terreault	11 11	92.18
Paul-Emile Franc	oeur " "	23.60 ^
Raoul Francoeur	и и	27.35 ^
Imprimerie Formu	Les Municipale Papeterie	22.07
Bureau d'Enrégis	trement Avis Mutation	1.60 ^

Adoptée.

Il est résolu que demande soit faite au Ministère de La Colonisation de Québec de bien vouloir nous obtenir des subventions pour l'amélioration des chemins ci-après énumérés: Chemin Chapleau,

gravelage Chemin Lac Vert et Lac Baptiste, forme et gravelage

Chemin Lac Bélanger et René Clot, gravelage Montée Brassard jusque chez Réal Bélisle, gravelage.

Chemin Lac Labelle, Coté Est, à compter du lot 34 chez Alexandre Terreault jusque chez monsieur Léonidas Desgroseillers, élargissement et gravelage.

Lac Clair, gravelage Chemin Grenier, gravelage

Et que demande soit faite à l'Héon, Ministre de La Voirie de bien vouloir accorder des octrois suffisants pour la continuation des travaux du Lac babelle.

Adoptée

Il est résolu que la démission de Monsieur Roland Fex, comme Maire soient acceptés par:le Conseil.

Il est résolu qu'une session spéciale du conseil de cette municipalité soit tenue le vendredi quinze mars 1968 à huit neure du soir, pour nommer un Maire.

Adoptée.

Il est résolu que cette Corporation demande à la Corporation Episcopale du Diocèse de Mont-Laurier de bien vouloir permettre à la Fabrique de Labelle de vendre à La Corporation du Centre d'Accueil de Labelle le lot no 15 du Village de Labelle pour la somme de \$ 1,000.00 pour la construction d'un Centre d'Accueil à Labelle.

Adoptée

Il est résolu que la séance soit levée.

Credard Oscar Saindon, Maix Ser. Frei

PROVINCE DE QUEBEC COMPE DE LABELLE CORPORATION MUNICIPALE DU CANTON DE JOLY.

*



A une session spéciale du conseil Municipal du Canton de Joly tenue au lieu et à l'heure ordinaire des sessions du conseil, le vendredi quinze mars mil neuf cent soixante et huit à laquelle session sont présents: Messieurs les conseillers: Maurice Brisson, Joseph Brousseau, Napoléon Francoeur, Oscar Saindon, Henri Terreault et Gérard Valiquette formant quorum sous la présidence de monsieur Napoléon Françoeur, pro-Maire, pour nommer un maire en remplacement de Monsieur Roland Fex démissionnaire.

Il est résolu que monsieur Oscar Saindon conseiller municipal soit nommé maire de cette municipalité en remplacement de monsieur Rolant Fex Démissionnaire.

Adoptée.

Il est résolu que la somme de \$ 3,000.00 soit rayé du rôle d'évaluation pour le lot 89 du rang E Canton de Joly, pour un chalet détruit par le feu en novembre 1967 au nom de Hervé Beaudry.

Adoptée.

Il est résolu que les propriétées appartenant au collège des Eudistes sur lot 39 rant A, et à Maison de l'Enfance Elena Guerra sur lot 41 A et B, rang A, Canton Dabelle soient inscrit comme propriétés non imposables sur le prochain rôle d'évaluation, et que les taxes soient chargés pour l'année 1968.

Adoptée

Il est résolu que le rapport de Vérification des Livres et comptes de cette Corporation pour l'année 1967 soit accepté par le Conseil et que la somme de \$ 200.00 soit payée aux vérificateur pour ce travail.

Adoptée

Il est résolu que la séance soit levée Adoptée Scar Sain

Je soussigné Oscar Saindon ayant été nommé Maire du Canton de Joly , jure sur les Saints-Evangiles que je remplirai avec honnêteté et fidélité les devoirs de cette charge et ce au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

Assermenté devant moi à Labelle, le quinzième

jour du mois de mars mil-neuf-cent-soixante et huit.

seowdara Secrétaire-trésorier

15-3-68



3-4-68

PROVINCE DE QUEBEC COMTE DE LABELLE CORPORATION MUNICIPALE DU CANTON JOLY.

A une session régulière du conseil Municipal du Canton de Joly tenue au lieu et à l'heure ordinaire des sessions du Conseil, le mercredi, trois avril mil neuf cent soixante et huit, à laquelle session sont présents: monsieur Oscar Saindon, Maire et messieurs les conseillers: Joseph Brousseau, Maurice Brisson, Napoléon Francoeur, Henri Terreault et Gérard Valiquette formant quorum sous la présidence de monsieur le Maire. Il est proposé par le conseiller Napoléon Francoeur que Monsieur Gilles Allard soit nommé conseiller municipal.

Il est proposé en amendement par le conseiller Joseph Brousseau, secondé par le conseiller Maurice Brisson, que monsieur Jean Genet soit nommé conseiller municipal. Etant donné les deux proposition on prend le vote. Ont votés pour l'amendement messieurs Gérard Valiquette, Henri Terreault, Joseph Brousseau et Maurice Brisson.

Ont voté pour la motion principale monsieur Napoléon Françoeur.

Par le vote ainsi donné monsieur Jean Genet est nommé conseiller.

Adoptée

Il est résolu que ce conseil reconnait et accepte les travaux d'entretien de 34.33 milles de chemin d'hiver 1967-68 dans les limites de cette municipalité.

Adoptée

Il est résolu que les comptes suivants soient

acceptés et payés:			
Côme Godard,	prime d'as	ssurance garantie	\$ 15.00 ^
Formules Légales F	rovinciales	Enrg. Papeterie	10.99 ~
Edgar Leblanc,	Entretien	chemin(Camion)	539.00 ∧
Auguste Lauzon,	Gravier		38.50 /
Henri Terreault,	Entretien	chemins	64.16 ^
Raoul Francoeur,	11	11	27.73 ^
Bastien, Barrière e	t Associé,	Vérification 1967	200.00
Joseph Brousseau,	Entretien	chemins	20.25 /
Philippe Lauzon,	11	"	37.91
Guy Lauzon,	11	n.	33.55
Jérôme Cormier,	11	0	35.02

Adoptée

Il est résolu unanimement qu'un votr de remerciement soit adressé à monsieur Roland Fex pour les services rendus à cette municipalité durant les années qu'il a occupé la charge de conseiller municipal, d'abord et ensuite celle de Maire de notre Canton.

Son esprit de travail, sa ponctualité et l'intérêt qu'il a apporté à ses concitoyens l'ont fait apprécié de tous ceux qui sont venus en contact avec lui de quelque manière que ce soit.

51

3-4-68

Il est résolu qu'il soit payé le prix de 50 cents de l'heure à monsieur Henri Terreault, pour le loyer de camion durant le temps qu'il est à l'emploi de municipalité pour les travaux des chemins.

Adoptée

Il est résolu que ce conseil consens à contribuer à 50% de l'entretien d'une lampe à vapeur de mercure de 400 Watts qui serait posée à l'intersection de la route no-11 et de La route Labelle, La Minerve. La Municipalité de La Minerve pourrait être invité à contribuer pour l'autre 50%.

Adoptée

Il est résolu que la séance soit levée.

Adoptée.

PROVINCE DE QUEBEC COMTE DE LABELLE

CORPORATION MUNICIPALE DU CANTON DE JOLY

1-5-68

A une session régulière du conseil municipal du Canton de Joly tenue au leèu et à l'heure ordinaires des sessions du conseil, le mercredi premier mai mil-neuf-cent-soixante et huit, à Laquelle session sont présents; monsieur Oscar Saindon, Maire et messieurs les conseillers; Maurice Brisson, Joseph Brousseau , Napoléon Francoeur, Jean Genet, Henri Terreault et Gérard Valiquette formant de corps complet du conseil sous la présidence de monsieur le Maire;

Il est résolu que les minutes de l'assemblée du trois avril mil-neuf-cent-soixante et huit soient adoptée et signée.

Adoptée

Il est résolu qu'une somme de \$25.00 soit votée comme contribution à la campagne annuelle de la Société Canadienne de La Croix Rouge.

Adoptée

Il est résolu que des travaux de rechargement de gravier soient exécutés sur le chemin du rang "H" sur les lots 22 à 26 aussitot que les conditions du chemin le permettront.



1-5-68

Il est résolu qu'un ponceau en métal soit posé sur le chemin du lac Vert.

Adoptée

Il est résolu que monsieur Emilien Charette soit nommé inspecteur et chargém par la municipalité de tuer tous les chiens errants jugés dangereux sur les chemins ou les places publiques de la municipalité de même que sur des terrains autre que celui du propriétaire du chien.

Adoptée

Il est résolu qu'une somme de \$2,000.00 soit souscrite par cette municipalité à La Corporation du Centre d'Accueil de Labelle Inc. en accompte sur la somme de \$8,000.00 qui doit être versée à cette Corporation pendant deux ans pour aidé à La construction d'un foyer d'ébergement pour personnes agées.

Adoptée

Il est résolu que les comptes suivants

soient acceptés et payés;

Philippe Lauzon, er	ntretien	de ch	nemins		\$81.87
Edgar Leblanc,	11	11	11	camion et chargeur	770.00
Joseph Brousseau, g	ravier		11	850	5.00
Auguste Lauzon .	11		2		50.00 /
Centre d'Acqueil de	Labell	e Inc.	. Transf	ert de fonds	2,000.00
Léo Miljours, entre	etien de	chemi	ins		6.00
Gilbert Paquette ,					2.30
Claude Laporte, tra					45.00 4
Robert Labonté, ent					3.00
Gaston Bélisle ,	tt	11.	11		67.46
Joseph Brousseau	.11	11	TT .		49 738025A
Henri Terrault	tt	11	tt		90.18
Raoul Francoeur	11	11	11		20.45 ^
Jean Paul Brassard	11	11	11		35.02 ^
Wilfrid David	11	11	11		11.79 /
Guy Lauzon	II .	11	11		23.39 △
Jérôme Cormier	11	n	11		19.01
Damien Robert	II.	11	11		6.00 A
Sinai Brousseau	11	n	11		27.00 4
Gérard Laurin	11	H	11		33.00 🗥
Joseph Uldéric Brou	ısseau	III.	11		73.50 🗸
Daniel Brousseau	11	11	31		145.55
Jean Godard	11	11	11		88.70
Germain Godard					23.58
Car mel Godard	11	tt	11		23.58 ^
Claude Laporte	11	11	11	Caribou	60.00
Ministère des Terre	es & For	êts .	droit c	oupe LacxXxxxxxxx	212.67 Chèque
Ministre du Revenu, rentes pour mars et avril					34.24
Bureau d'Enrégistre					1.80 ^

Adoptée

Il est résolu que la séance soit levée.

Cacoliodard Sacar Saindon Manie

8-5-68

PROVINCE DE QUEBEC COMTE DE LABELLE CORPORATION MUNICIPALE DU TANION DE JOLY



A une assemblée publique des électeurs municipaux du Canton de Joly tenue à l'hotel de Ville de Labelle, lieu ordinaire des sessions du conseil, le mercredi huit mai -mil-neuf-cent-soixante et huit pour proééder à la mise en nomination aux charges de conseillers municipaux en remplacement de messieurs; Henri Terreault au siège No. 3

Jean Genet, au siège No. 4

Napoléon Francoeur, au siège no. 5

tous trois sortant de charge.

Advenant l'heure de dix heure de l'avantmidi, le président donne lecture de l'avis public de convocation de la dite assemblée et du procès verbal d'icelle et requiert messieurs les électeurs présents à proposer les personnes qu'ils désirent choisir comme conseillers municipaux en remplacement de messieurs Henri Terreault, Jean dent et Napoléon Francoeur;

Il est proposé par monsieur Oscar Eaindon Secondé par monsieur Gérard Valiquette que les personnes suivantes soient mises en nomination aux charges de conseillers municipaux du Canton de Joly;

Au siège No. 3 monsieur Henri Terreault, cultivateur

Au siège No. 4 monsieur Jean Genet , bourgeoisur

Au siège No. 5 monsieur Napoléon Francoeur, cultivateur

Advenant l'heure de midi, le président déclare l'assemblée close;

Ont été mis en nomination comme conseillers municipaux ;

Au siège no. 3 monsieur Henri Terreault

Au siège No. 4 monsieur Jean Genet

Au siège No. 5 monsieur Napoléon Francèeur

Comme il n'y à que le nombre voulu de candidats à élire aux dites charges jéxx proclame ces trois personnes élues par acclamation comme conseillers municipaux du Canton de Joly.

Georges Godard

Président d'élection



5- 6- 68

PROVINCE DE QUEBEC
COMTE DE LABELLE
CORPORATION MUNICIPALE DU CANTON DE JOLY

A une session régulière du conseil municipal du Canton de Joly, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions du conseil, le mercredi cinq juin mil-neuf-cent-soixante et huit, à laquelle session sont présents; monsieur Oscar Saindon, Maire et messieurs les conseillers; Maurice Brisson, Joseph Brousseau, Napo-léon Francoeur, Jean Genet, Henri Terreault et Gérard Valiquette formant le corps complet du conseil sous la présidence de monsieur le Maire;

Il est résolu que les minutes de l'assembleé du premier mai mil-neuf-cent soixante et huit soient adoptées et signées;

Adoptée

Il est résolu que monsieur Yvon Cormier soit avisé de ne pas construire , ou de ne pas continuer les travaux de construction d'un chalet d'été en bordure du la c Labelle à l'endroit oû les travaux sont déja commençés parce que cette construction vient en contravention avec le règlement de construction numéro xxx &8 de la municipalité à cause de la distance du chemin public de de la fosse sceptique avec le lac Labelle.

A défaut par lui de faire cesser ces travaux et de démolir les ouvrages déja commençés , des procédures judiciaires seront prises contre lui sans autre avis.

Adoptée

Il est résolu qu'un sursis de 30 jours, à compter du ler juin 1968 sera accordé à messieurs ^Gaston Dumoulin et Roger Arel pour déplaçer leurx construction non conforme au règlement précité.

Adoptée

Il est résolu que le conseil accorde à la paroisse de Notre-Dame du Lac Labelle la permission de prendre sur les bords du chemin public et front des lots 19 et 20 du rang "H" C anton de Joly, le bois nécessaire au chauffage de l'Eglise d'Hiver prochain , il est entendu que ce sera le bois déja coupé pour la construction du nouveau chemin.

Adoptée

Il est résolu que demande soit faite au Ministère de La Voirie de bien vouloir remplaçer par un tuyau en métal le pont de bois déja construit sur le lot no.35 du rang "H" sur le ruisseau Noir et qui est encore défectueux.

Adoptée

Il est résolu que les comptes suivants

soient acceptés et payés;

Emilien Charette, entretien de chemins

\$9.75



Les Produits Ciment de l'Ann	nonciation		\$99.80 1	
Aimé Laporte, camion et Bull			191.00 4	
Claude Laporte " et char			466.50 △	
André Paiement "			140.00 4	
Fernando Machabée "			76.00 ^	
Gaétan Bélanger "			103.50 ^	
Edgar Leblanc "			59.50 ^	
Germain Paiement "			40.00	
Philippe Lauzon, entretien of	chemins		86.13 ^	
Guy Lauzon "	"		65.33 V	
Jérôme Cormier "	11		41.62 ^	
Jean Paul Brassard "			24.00 1	
Wilfrid David "	11		7.50 ^	
Gérard Valiquette "	11		32.80 ^	
Léo Miljours "	11		8.90 1	
Paul-Emile Francoeur "	II .		28.30 ^	
Gérard Laurin "	11		4.50 ^	
Daniel Brousseau "	"		31.20 ^	
Joseph Brousseau "	11		151.00 ^	19.17
Jean Lauzon Gravie	er		11.00 ~	
Damien David, inspecteur du			16.70	
Fernando Machabée , entre	etien de chemins	s d'hiver \$ 8,	457.50 ~	
W, Galipeault, transport '			125.00 -	
Ministre du "evenu, rentes p	pour le mois de	mai 1968	20.78	

Adoptée

Il est résolu que la séance soit levée.

George Sodard Secretaire Tresomer

Adoptée

19-6-68

PROVINCE DE QUEBEC COMTE DE LABELLE CORPORATION MUNICIPALE DU WANTON DE JOLY

A une session sééciale du conseil municipal du Canton de Joly tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions du conseil, le mercrdedi dix-neuf-juin mil-neuf-cent-soixante et huit, à laquelle session sont présents; monsieur Oscar Saindon Maire et messsieurs les conseillers; Maurice Brisson, Joseph Brousseau, Napoléon Francoeur, Jean Genet, Henri Terreault et Gérard Valiquette, formant le corps complet du conseil sous la présidence de monsieur Oscar Saindon, Paire;

L'Assemblée convoquée par monsieur le Maire pour discuter des sujets suivants, savoir;

Constructionsnx non conformes au règlement no. 28.



19-6-68

Il est résolu que monsieur Maurice Rourdon soit avisé de démolir dans un délai de 8 jours le perron ou galerie qu'il à construit sur le chemin public en front de sa propriété, le lot no. 18 du rang "G" Canton de Joly , au lac Labelle.

A défaut de se conformer à cet ordre du conseil par monsieur Bourdon, des procédures judiciaires seront prises contre lui, sans plus de délai et sans autre avis.

Adoptée.

Il est résolu que la séance soit levée. Ceoleo dald Senetaire Fresones

Ascar Saindon

PROVINCE DE QUEBEC COMTE DE LABELLE

CORPORATION MUNICIPALE DU CANTON DE JOLY

3-7-68

A une session régulière du conseil municipal du Canton de Joly tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions du conseil, le mercredi trois juillet mil-neuf-cent-soixante et huit, à laquelle session sont présents; monsieur Oscar Saindon, Maire et messieurs les conseillers; Joseph Brousseau, Maurice Brisson, Napoléon Francoeur, Jean Genet et Gérard Valiquette, forment quorum sous la présidence de monsieur le Maire;

Il est résolu que les minutes de l'assmhlée dus cinq et dix neuf juillet mil-neuf-cent-soixante et huisoient adoptées et signées.

Adoptée

Il est résolu qu'un délai d'un mois soi de nouveau accordé à messieurs Roger Arel et Gaston Dumoulin por le déplacement de leur batisse construite trop près de la rive du lac Labelle. Et ce afin de pouvoir s'assurer du travé officiel de la nouvelle route en projet de construction à l'endre ou pourrait être placé ces bâtisses.





Il est résolu que demande soit faite au Ministère des Travaux Publics à Ottawa de bien vouloir reprendre à la charge du dit Ministère l'entretien du Quai Jubinville abandonné par le Gouvernement d'Ottawa depuis dix ans, et laissé à la chargede la municipalité.

Et que copie de cette résolution soit adressée à l'Honorable Léo Cadieux, député du Comté à Ottawa le prient de bien vouloir se rendre à cette demande suivant promesse faite aux membres du conseil lors de sa visite à Labelle avant l'élection fédérale du 25 juin dernier.

Adoptée

Il est résolu que demande soit faite au Ministère de La Voirie de bien vouloir continuer les trae vaux de construction du chemin déja commençé sur le coté Est du lac Labelle attendu que la municipalité a obtenu des propriétaires reverains, en front de ce chemin les droits de passages requis pour l'élargissement, le redressement et l'amélioration de cette route.

Adoptée

Il est résolu que les comptes suivants soient acceptés et payés;

Maitre de Postes de Labelle, timbres-postes	\$39.00 ^
Raoul Francoeur, entretien de chemins	10.50 %
Paul-Emile Francoeur " " "	32.25 ^
Edgar Leblanc " " camion, gravier	777.00 ^
Joseph Brousseau, gravier	10.00
Emile Millette, "	22.00 ~
Léo Miljours, entretien de chemin	4.50 🗸
Daniel Brousseau " " ".	13.50 ^
Le Flambeau, annonce	12.50
Robert Saindon, inspecteur agraire	3.00 ^
Bureau d'Enrégistrement, avis de mutation	2.20 4
Maurice Brisson, boitesà vidanges	56.79
R. W. Meiserlinghk , matériaux "	6.50
Bastien , Barrière et Associés, vérification 1967	207.84 7.84 4
Ministère du Revenu de La Province (rentes juin 1968)	9.72 ^
Joseph Uld, ric Brousseau, entretien de chemins	2.25 ^
Joseph Brousseau, " " "	2.25 ^

Adoptée

ATTENDU que l'aindustrie formstière est la principale industrie susceptible de procurer des emplois à un plus grand nombre de personnes, soit pour la coupe, le transport et la transformation du bois.

ATTENDU qu'il existe au Village de Labelle une scierie moderne, propriété de Éméric Bergeron & Fils, et ce depuis de nombreuses années, que cette scierie est alimentée par le bois provenant des concessions forestières de de Campagnie Canadienne de Papier du Canada, dans la région, et que dans les limites du secteur qui est attribué à cette scierie la réserve de bois s'épuise rapidement.



3-7-68

IL EST RESOLU que demande soit fate à l'Honorable Ministre des Terres & Forêts du Québec de bien vouloir autoriser les officiers de son ministère à garantir à la Compagnie Eméric Bergeron & Fils de Labelle, pour une période minimum de dix amnées la coupe d'une quantité de deux millions et demi de bois franc et de bois mou afin de permettre aux propriétaires de cette industrie d'améliorer et de perfectionner la scierie et d'y ajouter les machineries et accessoires requis permettant de sortir un produit fini du bois provenant de nos forêts et ainsi procurer un plus grand nombre d'emplois aux ouvriers de Labelle.

Etant donné que cette industrie procurait le gagne pain d'environ cinquante familles de Labelle et de la région il est de première importance qu'elle continue ou plutot augmente ses opératons et sa production à Labelle.

Adopteé.

Il est résolu que la séance soit levée.

Adoptée

er Saine

Je soussigné Napoléon Francoeur ayant été élu conseiller municipal du Canton de Joly , jure sur les Saints-Evangiles que je remplirai avec honnêtaté et fidélité les devoirs de cette charge, et ce au meilleur de mon jugement et dema capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide.

Assermenté devant moi à Labelle ce cinquième jour du mois de

juin mil-neuf-cent-soixante et huit.

Secrétaire-trésorier



Je soussigné Henri Terreault ayant été élu conseiller municipal, au siège no. 3, jure sur les Saints-Evangiles que je remplirai avec honnêteté et fidélité les devoirs de cette charge, et ce au meilleur de mon jugement et de ma capacité, Ainsi que Dieu me soit en afie.

Homi Terredulos

Assermenté devant moi à Labelle, ce cinquième jour du mois de juin mil-neuf-cent-soixante ethuit.

Secrétare-trésorier

Je soussigné Jean Genet, ayant été élu conseiller municipal du Canton de Joly, au siège no. 4, jure sur les Saints Evangiles que je remplirai avec honnêteté et fidélité les devoirs de cete charge, et ce aumeilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide.

Jun Gent

Assermenté devant moi à Labelle ce cinquième jour du mois de juin mil-neuf-cent-soixante ethuit.

Secrétaire-trésorier



7-8-68

PROVINCE DE QUEBEC
COMTE DE LABELLE
CORPORATION MUNICIPALE DU CANTON DE JOLY

A une session régulière du conseil municipal du Canton de Joly tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions du conseil, le mercredi sept août mil-neuf-cent-soixante et huit, à laquelle session sont présents; monsieur Alcide Boivin, maire et messieurs les conseillers; Napoléon Francoeur, Joseph Brousseau, Maurice Brisson, Jean Genet, Mank et Gérard Valiquette formant quorum sous la présidence de monsieur le Maire;

Il est résolu que les minutes de l'assemblée du trois juillet mil-neuf-cent-soixante et huit soient adoptées et signées.

Adoptée

Il est rééolu qu'un avis soit donné à monsieur Robert Saindon de bien vouloir faire l'enlèvement des déchêts à tous les c amps , chalets ou maisons situés sur le parcour qui lui est assigné de par son contrat avec la corporation, à défaut de quoi la corporation fera faire le transport a ux frais de l'entrepreneur samsautre avis, et mes montants ainsi payés seront retenus du montant total revena nt à l'entrepreneur à la fin de la saison.

Adoptée

Il est résolu que demande soit faite à monsieur Claude Terreault , inspecteur de Voirie de bien vouloir démolir ou faire démolir le perron et l'escalier construits sur le chemin public près de la maison de monsieur Maurive Bourdon, et ce sans délai.

Adoptée

Il est résolu que la somme de \$85.74 soit payée àu Ministère des Terres & Forêts pour les dépenses occasionnées par l'incendie au dépotoir du lac des Sucreries allumée par monsieur Roland Nantel afin de nettoyer les abords du chemin public.

Adoptée

Il est résolu que les comptes suivants soient

acceptés et payés;

	W 22 F
Joseph Brousseau, gravier pour chemins	\$7.00
Philippe Lauzon, entretien de chemins	15.00
Jean XSt-Cyr , fils	7.00 ^
Sylvio Nantel, cloture de chemin	144.00 ^
Paul-Emile Francoeur, entretien de chemin	28.50 A
Ministre du Revenu, rentes pour juillet	10.08
Côme Godard, prime assurances responsabilité civile	243.10
Jérôme Cormier , entretien de chemins	16.50 ^
Edgar Leblanc , " " camion	272.00
Ministère des Terres et Fotêts, feu du lac des Sucreries	85.7h

Adopteé

Il est r'solu que la séance soit levée.

Deogodard

Jacus Saindon

maire

4-9-68

PROVINCE DE QUEBEC COMTE DE LABELLE CORPORATION MUNICIPALE DU CANTON DESJOLYES DE



A une session régulière du conseil municipal du Canton de Joly, tenue au lieu et à l'Heure ordinaires des sessions du conseil, le mercredi quatre septembre mil-neuf-cent-soixante et huit, à laquelle session sont présents; monsieur Oscar Saindon, Maire et messieurs les conseillers; Joseph Brousseau , Maurice Brisson, Napoléon Francoeur, Jean Genet, Henri Terreault et Gérard Valiquette formant le corps complet du conseil sous la présidence de monsieur le Maire;

Il est résolu que les minutes de l'assemblée du sept août mil-neuf-cent-soixante et huit soient adoptées et signées.

Adoptée

Il est résolu que monsieur Edgar Leblanc (1916) (1918) soit avisé de poser quelque voyages de gravier dans les côtes sur le chemin entre le lac Vert et le lac Caribou.

Adoptée.

Il est résolu que les assemblée dégulière du conseil de cette municipalité commence à huit heure du soir et se terminent à 10 heure du soir à moins dex circonstances spéciales, et hors de l'ordinaire.

Adoptée

Il est résolu que les comptes suivants

soient acceptés et payés;

Léo Miljours , ent	retien	chemins	(érocha	ige)	4.50	M
Robert Brousseau.		11	faucha	ige	24.00	
Damien Davies		11	11		48.00	14
Normand Francoeur		11	11		6.00	1/5
Paul-Emile Francoe		11	3.10		114.00	in
Raoul Francoeur	11	11	-110		120.00	~
Henri Leggett co	ntribut	tion à 1	a construct	ion d'un pont	100.00	M
Corporation du Comt					692.55	1
Ministre des Financ	es. acc	co mpte	sur dette As	ss. Publique	500.00	1
Ministère de La Fam					500.00	W.
Formules Municipale				1. A. T.	21.17	A
Normand Barrière, e				és)	240.00	90
Aurèle Plouffe	11	11	11		15.45	NA.
Oscar Saindon	dive	ers dépl	acements		46.50	-
Damien Davies, ins					11.30	9
Gérard Valiquette,				scie mécanique.		
Thomas Millette, fa					20.00	
Jérôme Cormier,					27.00	W.
Joseph Brousseau .		11	.11		7.50	1
Daniel Brousseau .	11	11	11		14.50	
Ministère du Revenu	. rente	es pour	septembre 19	968	14.54	
Robert Saindon, ins					3.00	
		701		optée	100	8
			1000	0000		

Il est résolu que la séance soit levée.

Leo Godard See Frez

Saindord, See Friz



2-10-68

PROVINCE DE QUEBEC COMTE DE LABELLE CORPORATION MUNICIPALE DU CANTON DE JOLY

A une session régulière du conseil municipal du Canton de Joly, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions du conseil, le mercredi deux octobre milneuf-cent-soixante et huit, à laquelle session sont présents; monsieur Oscar Saindon, Maire et messieurs les conseillers; Joseph Brousseau, Maurice Brisson, Jean Genet, Napoléon Francoeur et Gérard Valiquette formant quorum sous la présidence de monsieur le Maire;

Il est résolu que monsieur Claude Suppère soit avisé de nettoyer la calvette qui traverse sur son terrain laquelle est remplie de pierre et peut être la cause de dommages au chemin le printemps prochain.

Adoptée

Il est résolu que deux feuilles de tuyau de ciment soient fournies à monsieur Edouard Léonanrd pour allonger le ponceau d'emtrée de sa maison pour que l'autobus scolaire puisse tourner sans difficulté à cet endroit.

Adoptée

Il est résolu que ce conseil renouvelle la demande déja faite à l'Honorable Léo Cadieux
afin que le Ministère des Travaux Publics d'Ottawa prenne
le quai Jubinville à sa cgarge pour entretien à l'avenir
après avoir remboursé à la municipalité le coût d(achat
de ce quai et des travaux de transformation exécutés depuis
que le gourvernement fédéral s'en est départi.

Adoptée

Il est risolu que les comptes suivats soient acceptés et payés;

Damien Davies, Inspe	cteur de bât	iments		\$ 2.30
Banque Provinciale d	lu Candda , r	embourse	ment emp.\$	5,752.00
Paul-Emile Francoeur.				
Edouard Léonard	n n	11	11	105.00 /
A uguste Lauzon	11	11	n .	105.00
	oyer auto 4	61 mille	s à .10c	46.10
eorges Godard, éval				122.00^
Jean Godard, entreti			a was seen at the contract.	179.92/
	11 11			179.92
Damien David "	11 11			32.56
Jérôme Cormier "	11 11			60.85
Commission des Accid		adl . pr	ime	275.81
Bureau d'enrégistres				2.80 /



2-10-68

Raoul Francoeur, entretien de chemins \$106.16 Paul-Emile Francoeur " " 210.41 Normand Francoeur " " 23.60 Léo Miljours " " 5.25 Ministre du Revenu, rentes pour septembre 24.50 Jean-Paul Brassard, entretien de chemins 41.50 Formules Légales Provinciales, avis de taxes 61.67

Adoptée

Il est résolu que la séance soit levée.

Geo Godard

Adoptée Jainson Jainson maire

PROVINCE DE QUEBEC COMTE DE LABELLE

CURPORATION MUNICIPALE DU CANTON DE JOLY

6-11-68

A une session régulière du conseil municipal du Canton de Joly tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions du conseil, le mercredi six dovembre mil-neuf cent-goixante et huit à laquelle session sont présents; monsieur Africe Britis, maire et messieurs les conseillers; Joseph Brousseau, Maurice Brisson, Jean Genet, Napoléon Francoeur, Henri Terreault et Gérard Valiquette formant le corps complet du conseil sous la présidence de monsieur le Maire;

Il est résolu que les minutes de l'assemblée du deux octobre mil-neuf-cent-soixante et huit soient adoptées et signées.

Adoptée

Il est résolu que la démission de monsieur Claude Terreault comme inspecteur mu voirie pour les rangs ; A., B, D, E, et l, Canton Labelle et l Canton La Minerve soit acceptée par le conseil, et que monsieur Paul-Emile Francoeur soit nommé inspecteur de voirie en remplacement de monsieur Terreault pour le même arrondissement.

Adoptée

Il est résolu que le rôle d'évaluation dressé par les estimateurs pour l'année 1968 soit accepté et homologué par le conseil.



Il est résolu que les comptes suivants

soient acceptés et payés;

Jean-Paul -Brassard, vodanges Lac Vert et Lac Baptiste	\$160.00 ^
Raoul Francoeur, entretien de chemin	131.37 △
Paul-Emile Francoeur, " " "	129.12 ^
Edgar Leblanc , " " "	105.00 ^
François Labonté , " " " Damien Davies , inspection de bâtiments	10.50 4
Damien Davies , Inspection de bâtiments	2.10 ^
Laurent Laporte, entretien de chemins	27.50
Les Produits Ciment de l'Annonciation, tuyau à calvettes	98.66
Ministre des Finances, rentes pour octobre 1968	33.02 △
Maitre de Postes, frais enrégistrement , avis de taxes	17.02

Adopteé

Il est résolu que la séabce soit levée.

Adoptée (

4-12-68

PROVINCE DE QUEBEC COMTE DE LABELLE

CORPORATION MUNICIPALE DU CANTON JOLY

A une session régulière du conseil municipal du Canton de Joly tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions du conseil, le mercredi quatre décembre mil-neuf-cent-soixante et huit à laquelle session sont présents; monsieur Oscar Standon, Maire et messieurs les conseillers; Maurice Brisson, Joseph Brousseau, Mapoléon Francouur, Jean Genest, Henri Terreault et Gérard Valiquette formant le corps complet du conseil sous la présidence de monsieur le Maire;

Il est résolu que les minutes de l'assemblée du six novembre mil-neuf-cent-soixante et huit soient adoptées et signées.

Adoptée

Il est résolu que monsieur Fernando Machabée, entrepreneur soit avisé d'ouvrir régulièrement les chemins à son entretien durant l'hiver 1968-69 et ce tel que mentionné au contrat q u'il à signé avec la corporation, à défaut de quoi ces travaux seront exécutés par la corporation aux frais de l'entrepreneur.



Il est résolu qu'une somme de \$25.00 soit votée au Comité des Loisirs de Labelle pour aider à l'organisation du dépouillement d'un arbre de Noël pour les enmafants de la enfants de la paroisse et que le même montant soit voté pour la contribution de la municipalité au prêt d'honneur.

Adoptée

Il est résolu que le taux d'intérêts sur les arrérages de taxes municipales soit fixé à (8%) huit pour cent pour l'année 1969.

Adoptée

Il est résolu que les comptes suivants

sommint acceptés et payés;

Robert Saindon, enlèvement des déchêts pour l'année 1968	\$525.00 ^
Paul-Emile Francoeur, " " " " "	825.00 ^
Roland Nantel " " " " "	550.00 \
Maitre de postes de Labelle, tombres d'assurance chômage	58.00 ~
Corporation du Village de Labelle, loyer Hotel de Ville 1968	250.00 A
Paul-Emile Francoeur, entretien de chemins	83.26 A
Raoul Francoeur , " " "	83.26 ^
Formules Municipales Limitée , feuilles rôle évaluation	11.19 1
Jean-Paul Brassard, entretien de chemins	59.42 ^
Daniel Brousseau , " " "	6.00
Léo Miljours , " " "	4.50 -
Oscar Saindon , construction de chemins et inspectacion	36.00
Joseph Brousseau , entretien de chemins	6.00 ~
Joseph III déric Brousseau. " " "	7.50
Jérôme Cormier . " " (Ch. 289)	15.00 ^
Ministre du Revenu , rentes pour novembre 1968	12.64 ^

Adoptée

Il est résolu que les propriétés ciaprès énumérées soient mises en vente pour taxes par le conseil du comté de Labelle, lors de la prochaine vente en mars prochain, à moins qu'un règlement de ces taxes ne soit fait avant le 25 décembre 1968 prochain;

Réal Bélisle, Édes lots 5,6,7,8,9, 10 rang "G" Joly Taxes André Brisson P-16 E et F. ran g "G"	1967	et 68 \$119.89 \$344.51
Succession Léopold Brière , p-25-E rang "H"	11	46.49
Charles Borasso , p-lot 41- Rang "CR	11	25%.25
Jean-Guy Brennen , Lor 15-b.7 rang "N"N	11:	24.54
Camille Courval , make- 16-B-9 " "N"	- 11	41.84
Roger Courval 16-b-1 " N	11	16.70
René Daigle 18 rang E	11	48.20
Paul Guilner 11 rang J	11	32.18
Germain Godard 21,27-28 rang XX i"	11	84.77



4-12-68

Mme. Armand Gagnon	P-2 rang "A"	\$65.33
Michel Guerassimenko	126 rang "F"	39.60
Richard Roberts	16-b-11 rang "N"	\$49.81
J. M. Hanes	117 rang "E"	41.15
Jean Pierre Légaré	27 rang E	31.69
André Labrèche	P-55, rang "1"	46.49
Richard Leduc	115 rang "F"	21.43
Winfried Mahlick	200 rang "F"	21.90
Mme. Georges Paré	P-23 a rang "H"	19.18
Edmond J. Piercy	48 rang "R"	21.43
Herbert Ruff	P-31 rang "A"	19.83
Léon Steinburger Mme.	3 6 rang "F"	54.38
Jacques Taliodoros	7 rang J P-22 Rang B	2 8.02

Adoptée

Il est résolu que la séance soit lévée .

Caes Sodard

7 Adopté

PROVINCE DE QUEBEC COMTE DE LABELLE CORPORATION MUNICIPALE DU CANTON DE JOLY

£ 2-1-69.

A une session régulière du conseil municipal du Canton de Joly tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions du conseil le jeudi deux janvier mil-neuf-went-soixante et neuf, à laquelle session sont présents; monsieur Oscar Saindon, Maire et messieurs les conseillers; Maurice Brisson, Joseph Brousseau, Napoléon Francoeur, Jean Genat; Henri Terreault et Gérard Valiquette formant le corps complet du conseil sous la présidence de monsieur le Maire;

Il est résolu que les minutes de l'assemblée du quatre décembre mil-neuf-cent-soixante et huit soient adoptées et signées.

Adoptée

Il est résolu que les comptes suivants

soient acceptés et payés;
Comité des Loisirs de Labelle, souscription pour arbre de Noel 25.00
C entre d'accueil de Labelle Inc. Souscription \$1,000.00
Corporation du Comté de Labelle, entretien de chemins de comté 128650
Ministre du Revenu, rentes pour décembre 1968 9.72
La Revue Municipale, abonnement pour l'année 1969 35.00

Adoptée

Il est résolu que les lots numéros 31-5 et soient inscrits comme valeurs non imposable au rôle d'évaluation au lieu d'être inscrit comme valeur imposable avec évaluation de \$300.00, et ce parce que ce sont deux rues privées.

